

La source de Dymon

Bulletin municipal n°65 - Octobre 2022



LA GRANDE HÂTE - La Place © Christian Nicolle



C'est avec la plus grande tristesse que nous avons appris le décès de Marie-Louise Fort le samedi 24 septembre 2022.



Née le 3 décembre 1950, Marie-Louise Fort nous a quittés subitement à l'âge de 71 ans.

Chevalier de la Légion d'honneur et Chevalier des Arts et des Lettres, passionnée de musique classique, de jazz et de broderie, mère de 3 enfants, Marie-Louise Fort était l'actuelle Maire de Sens et Présidente de la Communauté d'agglomération du Grand-Sénonais.

Son engagement politique a débuté en 1977 lorsqu'elle devient conseillère municipale puis Première Adjointe au Maire de Saint-Clément jusqu'en 2001, année de son élection en tant que Maire de Sens (2001-2008 puis depuis 2014).

Marie-Louise Fort a également été Vice-Présidente du District de l'Agglomération Sénonaise (1983-1992) puis Présidente de la Communauté de Communes du Sénonais (1992-2008, 2014-2016) puis de la Communauté d'Agglomération du Grand-Sénonais depuis 2016 et Présidente du Pôle Métropolitain Bourgogne, Sud Champagne, Porte de Paris.

Marie-Louise Fort a également été élue au Conseil Régional de Bourgogne de 1998 à 2007 et Vice-Présidente du Conseil Régional de 1998 à 2004.

En 2007, elle devient députée de la 3^{ème} circonscription de l'Yonne, durant 10 ans.

Durant cette période, Marie-Louise Fort sera membre de nombreuses commissions et groupes :

- Commission des Affaires Etrangères
- Commission des Affaires Européennes
- Groupes d'études Adoption – Emergents – Laïcité – Marchés, commerce non sédentaire et commerce de proximité – Professions libérales – Sectes
- Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi renforçant la protection des victimes et la prévention, et la répression des violences faites aux femmes
- Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi sur l'enfance délaissée et l'adoption
- Commission spéciale pour l'examen de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel
- Vice-présidente du groupe d'Etudes Plasturgie
- Vice-présidente du groupe UMP
- Présidente des groupes d'amitié France-Malaisie et France-El Salvador
- Vice-présidente des groupes d'amitié France-Turquie, France-Laos, France-Indonésie, France-Bulgarie

Elle a également travaillé sur de nombreux autres thèmes parlementaires :

- Auteur de la loi sur l'inceste de février 2010
- Mission parlementaire confiée par le ministre de l'Intérieur sur l'accueil des victimes par les services de gendarmerie et de police
- Rapporteur de la mission sur les enjeux de la Turquie au XXI^{ème} siècle
- Rapporteur de la mission sur les relations Chine-Union Européenne
- Membre de la mission d'information sur la présence et les intérêts français en Amérique Latine
- Vice-présidente de la Commission d'enquête sur la libération des infirmières et du médecin bulgares en Libye
- Co-auteur du rapport sur le juste échange au plan international
- Co-auteur d'une communication sur l'Ukraine

Parmi ses engagements, Marie-Louise Fort a également été Vice-Présidente de l'association des Maires de France de 2002 à 2008, de l'Observatoire national de la délinquance de 2003 à 2012 et du Groupe Français de l'Union interparlementaire de 2012 à 2013 ainsi que membre suppléante de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe de 2012 à 2014.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à son époux, ses enfants, petits-enfants et toute la famille et les proches de Madame Fort.

SOMMAIRE

<i>Calendrier et Association : ACSD</i>	4
<i>Théâtre La Grande Hâte</i>	5
<i>Yonne Tour Sport</i>	6-7
<i>Vide - greniers</i>	8
<i>Association : A.P.P.E.D repas st Hubert</i>	9
<i>Association : A.P.P.E.D repas dansant</i>	10
<i>Événement : théâtre</i>	11
<i>13 et 14 juillet</i>	12-13
<i>L'Enfourchure</i>	15
<i>Association : Syndicat d'Initiative</i>	16
<i>UFO Street</i>	17
<i>Association : ALCD</i>	18
<i>Suivi des travaux du centre bourg</i>	19-22
<i>Travaux de voirie</i>	23
<i>Échos de la mairie</i>	24-27
<i>Bibliothèque</i>	28-29
<i>Syndicat de la gendarmerie</i>	30
<i>Sécurité routière</i>	31
<i>Informations</i>	32
<i>Recette</i>	33
<i>Informations</i>	36
<i>Numéros utiles</i>	37
<i>Infos services</i>	38

agglomération



le grand
sénonais



CALENDRIER

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
Mardi 25 octobre 13h00 à 17h30	UFO Street	Mairie	Terrain de sport
Vendredi 11 novembre	Commémoration	Mairie	Monument aux morts
Samedi 19 novembre 20h00	Repas dansant	A.P.P.E.D	Salle des fêtes de Villeneuve sur Yonne
Dimanche 27 novembre 12h00	Repas des anciens	Commune	Salle des fêtes de Dixmont
Samedi 10 décembre 20h30	Théâtre « Songes »	Compagnie « la scène sur mer »	Salle des fêtes de Dixmont
Dimanche 11 décembre 16h00			
Vendredi 13 janvier 2023 19h00	Vœux du Maire	Commune	Salle des fêtes de Dixmont

Association Culturelle et Sportive de DIXMONT

Salle des Fêtes de Dixmont

Le jeudi
14h
à
18h

- Aquarelle
- Atelier de peinture
- Atelier dessin
- Pastel
- Fusain

Contact Mme la Présidente
Madeleine Gombault - 03.86.96.00.55



THÉÂTRE



Quelle édition !! L'été de tous les records !!

Plus de 3200 spectateurs et spectatrices - des nouveaux, des anciens, des « vieux » et des tous jeunes !! Quel plaisir !

Comme l'a dit une des nombreuses bénévoles de cet été : « La Grande Hâte c'est d'venu le place to be, ici, l'été ! »... On a pris ça en rigolant, mais elle avait raison !!

Alors merci.

Merci à vous de venir chaque été, merci d'en avoir autant parlé autour de vous, merci à la commune de Dixmont et son équipe municipale de nous aider chaque été, merci au Prieuré de l'Enfourchure de nous abriter quand il pleut trop, merci à toutes et tous les bénévoles qui nous aident à faire de ce moment un havre chaleureux et accueillant de rencontres et de partage, de fête, de rire et de poésie, et merci à Daniel, Maryse, Jean-Luc, Jean-Claude, Claude, Christian et Marinette et Charlotte et Christian, à la famille Carrier, à Lise, à Gaëlle, à Martin, à Agathe, à Alek, à Carlos, Valérie, Valérie et d'autres encore, et d'autres encore !!

Merci mille fois. Et comme on dit toujours...

À L'ÉTÉ PROCHAIN — AOÛT 23 POUR LA GRANDE HÂTE NUMÉRO 7 !!

(Ça nous rajeunit pas, dites-donc...)







VIDE-GRENIERS A.P.P.E.D

Sous un soleil radieux, 150 exposants étaient au rendez vous du vide grenier.
Beaucoup de visiteurs ont parcouru les rues du bourg de Dixmont.
La buvette et les points repas ont été très prisés.
La plupart des exposants nous ont donné rendez vous pour l'année prochaine.



Le Fournil

Boulangerie - Pâtisserie

Tél. 03 86 87 15 05

06 35 76 62 85

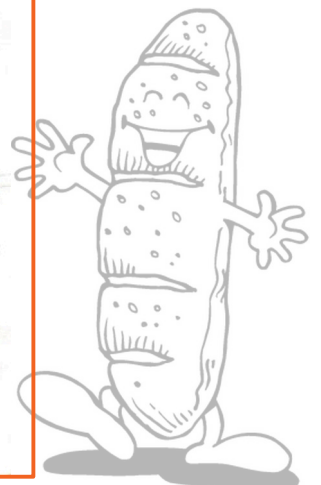
Spécialité de Pain Bio au levain

Présent sur les marchés de Sens et Villeneuve-sur-Yonne

Dépôts à Dixmont et Armeau

Horaires magasin de 5h à 20h, le Dimanche de 5h à 13h30
Fermé le Mardi

16 rue Carnot - 89500 Villeneuve-sur-Yonne



ASSOCIATION A.P.P.E.D

Samedi 24 Septembre, environ 140 personnes sont venues écouter les trompes de chasse du Rallye Au Cerf Roy lors de la messe célébrée par notre prêtre, le père Romain Tavernier

L'embellissement de l'église, sur le thème de la chasse a été réalisé par Mr Cretté et Mr Dekatelere c'était magnifique et somptueux.

Un grand merci à tous les deux.



Après la Messe, une soixantaine de personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour partager un repas de chasse (rillettes et ragoût de sanglier), concocté par notre cuisinier Patrick.

Les deux sangliers ont été offerts par Mr Cretté.

La décoration de la salle et des tables, sur le thème de l'automne, a été réalisée par quelques bénévoles de l'APPED.



Nul doute, c'est une soirée à refaire.

Samedi 19 novembre 2022

à partir de 20 heures

L'Association de Protection et Promotion de l'Eglise de Dixmont organise un

REPAS DANSANT

Salle Polyvalente
de Villeneuve-sur-Yonne
avec l'orchestre MOSAÏQUE 89

MO SAIQUE



Menu

*Kir alsacien, ses toasts
et son Bretzel
Choucroute royale
et pommes de terre
Salade et fromage
Tarte Alsacienne
Café
(Boissons non comprises)*

**Entrée : 28 € par adulte,
10 € pour enfant de -12 ans**
Réservation au :

03 86 96 02 13

jusqu'au jeudi 10 novembre 2022 inclus
Règlement à l'ordre de l'«APPE de Dixmont»
à remettre en mairie de Dixmont
(nombre de places limité, pas de réservation
sans règlement)



Le bénéfice de cette soirée sera réservé
pour l'entretien de l'église Saint-Gervais Saint-Protais

ÉVÈNEMENT

La compagnie La Scène sur Mer donne une représentation de sa pièce « SONGE » :

★ **Samedi 10 décembre à 20h30**
★ **Dimanche 11 décembre à 16h00** ★



★ ★ ★ ★ ★
Une femme et un homme qu'un accident a opposés, se rencontrent malgré eux pendant leurs rêves.



Jardins Loisirs
GAUTHIER

www.jardins-loisirs.com

St Clément / Sens : 03.86.67.12.79

Matériels Parcs & Jardins – Libre-Service Equipement Jardins



**JANECKO
PREVOST**

- Plomberie • Chauffage • Géothermie
- Electricité • Zinguerie • Climatisation

CHAPITRE - 89500 DIXMONT

☎ 03 86 96 90 69 ☎ 06 72 05 12 83

jerome.prevost89@orange.fr





AUDITION CONSEIL LUDOVIC DIGUE

votre spécialiste de l'audition à Saint-Denis-lès-Sens

22 ANS D'EXPÉRIENCE



Ludovic DIGUE,
Audioprothésiste indépendant diplômé d'État
Diplôme universitaire d'audiophonologie de l'enfant,
Paris VI
Diplôme universitaire d'audiologie audioprothétique
approfondie, Lyon I



Nouveau

Chez AUDITION CONSEIL
vos aides auditives 100% SANTÉ
avec reste à charge à 0€*

Fabrication d'embout sur place
avec imprimante 3D
**Votre appareillage
en 1h***
Demandez conseil

*après bilan auditif

Test⁽¹⁾
auditif
gratuit

Essai
gratuit⁽²⁾
pendant 1 mois

Vérification
et nettoyage
gratuits
de vos aides toutes
marques

* Valable depuis le 1^{er} janvier 2021 avec un contrat mutuelle responsable pour l'achat d'un appareillage de classe 1 (1) Test non médical (2) Sur prescription médicale ORL

Dans AUDITION CONSEIL il y a conseil ■ auditionconseil.fr   



**AUDITION CONSEIL
LUDOVIC DIGUE**
Audioprothésiste expert
indépendant

📍 3 impasse Saint-Vincent
89100 SAINT-DENIS-LÈS-SENS

**Parking handicapé
Parking privé gratuit**

☎ 03 86 83 89 89

🕒 **SUR RENDEZ-VOUS**
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 19h
et le samedi de 9h à 13h



Etoile Taxis

Successeur des TAXI LAURENT RALLU Dixmont

TOUTES DISTANCES
7 jours sur 7
24 heures sur 24

06.30.02.66.43

Hospitalisation, consultation, kiné, chimio,
rayons, dialyse, accident du travail...
Taxis conventionnés sécurité sociale
Liaison gare et aéroport
Véhicules jusqu'à 9 places

Commune de stationnement : Dixmont

etoiletaxis@gmail.com



L'ENFOURCHURE

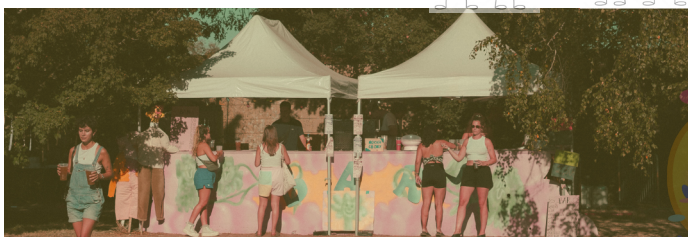
Le 18 septembre 2022 :

Un rassemblement de motos de tous styles, a été organisé par l'association Mitch Syql. Une journée conviviale avec un repas servi sur place de la musique et des animations diverses



Les 12,13 et 14 Août 2022 :

Ont marqué le retour du festival de musique Dixmontel pour une deuxième édition aboutie. Du vendredi au dimanche, les murs du prieuré ont vibré à nouveau aux rythmes électroniques et percussifs. Quelques 400 jeunes et moins jeunes du département et d'ailleurs ont pu partager une fête dans un esprit d'ouverture. Au programme : des Lives, DJ-sets et performances artistiques sur deux scènes, un plateau radio interactif, des projections, ateliers, une scénographie d'ampleur, des jeux, de la bière et des vins locaux ou encore une cuisine maison délicieuse. On pouvait y retrouver des artistes montants français (The Pilotwings, Anaco, Baraka ou Bambi), des invités internationaux (Ears on Earth (ESP), Chewchew, Klix (ALL)) et des jeunes musiciens en devenir. Pour un ticket d'entrée entre 45 et 75€ les 3 jours, ou 35€ le samedi / dimanche, les festivaliers, artistes et bénévoles ont passé un moment unique de partage et de convivialité sur ce site unique du patrimoine local, dans une ambiance familiale chère au collectif Grosso Modo (organisateurs). Le festival s'est doucement mis en sommeil.. et vous donne rendez-vous le week-end du 4 au 6 août 2023 ! A l'année prochaine



ASSOCIATIONS

Syndicat d'initiative de Dixmont

A l'occasion de 25 ans de parution de son cahier trimestriel *Initiatives dixmontoises*, un **numéro spécial 100** a été conçu pour évoquer l'histoire de notre commune, à travers les nombreuses cartes postales dont Dixmont a fait l'objet, des photos privées, et divers autres documents anciens.

Composé de 48 pages A4 en couleurs et sur papier glacé, ce numéro spécial, tiré à 120 exemplaires, est proposé au prix de 20 €, remis en mains propres. Ajouter 4 € pour envoi postal en France.

Un exemplaire est consultable à la mairie, aux heures d'ouverture.



Initiatives dixmontoises

Cahiers du Syndicat d'Initiative
89 500 DIXMONT



<https://si-dixmont.fr/>
Reproduction interdite

Dixmont : la traversée d'un siècle



Il y a
100 ans...

Aujourd'hui,



Demain !



n° 100
septembre 2022, 20 €

Sommaire

Présentation, par Marc Botin, maire	1	L'église	15
1997-2022 : 25 ans du SID : par Georges Ribeill, président	2	L'APPED	17
Carte de Dixmont (fin XIX ^e siècle)	3	Silex et chêne : deux spécialités inépuisables	18
<i>Initiatives dixmontoises</i> , n° 100	4	Adolphe d'Eichthal et sa mine de lignite	19
Le panneau du SID (réformé)	5	Scènes de la vie champêtre	23
Un blason pour Dixmont	5	Francisque et Blanche Gay	28
Dixmont, aux Etats-Unis	6	Animations diverses	29
Une marque de montres chinoises	7	Le bourg ancien, d'une rue à l'autre	32
Dixmont, son territoire et ses origines, par l'abbé Pissier	8	Trois hameaux : La Grande-Vallée, La Borde-à-la-Gousse et La Tuilerie	39
Le prieuré de l'Enfourchure	11	Dixmont, il y a un demi-siècle	42
L'APPO	14	Dixmont, demain !	45

Pour la commande, le règlement à l'ordre du SID et la remise du livre, contacter G. Ribeill (03 86 96 05 37 ; ribeillgeorges@orange.fr).

ÉVÈNEMENT

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

UFO STREET

UFO STREET 89

ACTIVITES URBAINES Gratuites

DIXMONT

MARDI 25 OCTOBRE 2022

POUR LES 11-17 ANS / DE 13H A 17H30

📍 CITY-STADE — RUE DE LA PORTE DU BOIS



Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire



ASSOCIATIONS

Association Loisirs et Culture Dixmontois



Peinture et cartes

Salle des fêtes

Mercredi 14h30



Gymnastique

Salle des fêtes

Jeudi 10h00



Randonnée

Cimetière

Lundi et Samedi
9h00



[Retrouve nous sur Facebook !](#)

Association Loisirs et Culture Dixmontois



CHRONO TP 89



Travaux de Terrassement et d'Assainissement

Travaux Publics

Démolition

89500 DIXMONT

03 86 88 95 19

Retour en images sur l'avancée des travaux **TRANCHE FERME : Bâtiment à réhabiliter**



Pose des rails pour le doublage des cloisons



Passage des câbles électriques et isolation



*Pose du plancher au dessus du porche ci-dessus
Piquetage des murs avant ravalement ci-dessous*



Retour en images sur l'avancée des travaux

TRANCHE COND.1 : Construction du multicommerces

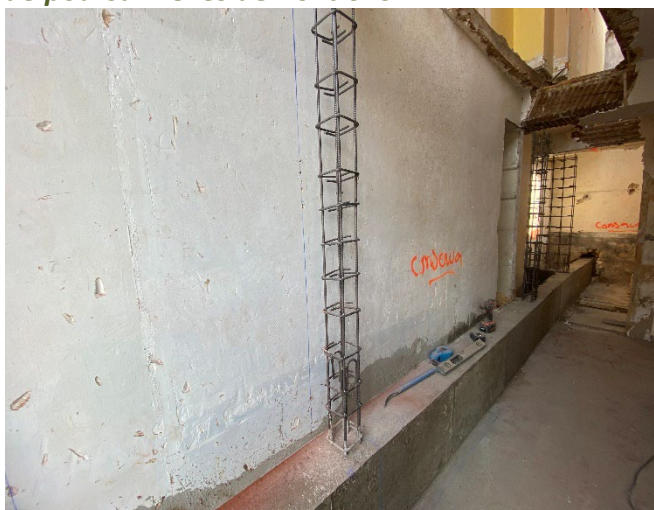


Suite à la première étape de démolition, il est apparu nécessaire de renforcer le mur de la maison voisine, c'est pourquoi les travaux ont été interrompus durant 3 mois.



Il a fallu donc ferrailer, couler un socle en béton puis monter un mur de soutien en parpaings et attendre les temps de séchage nécessaires avant de poursuivre les démolitions.

Les renforts étant terminés, les démolitions peuvent reprendre





Une démolition impressionnante avec précision



Maintenant, c'est place nette

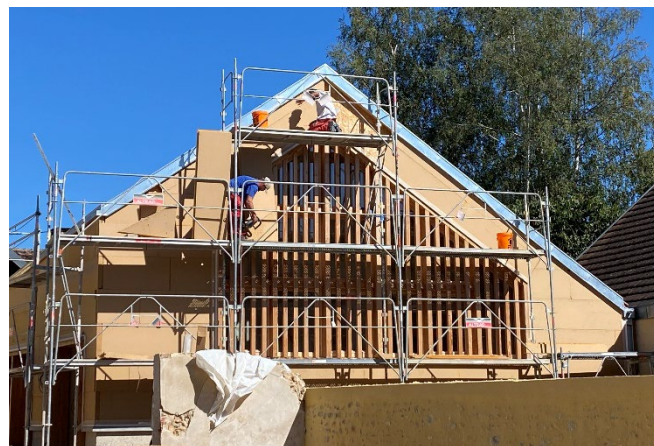
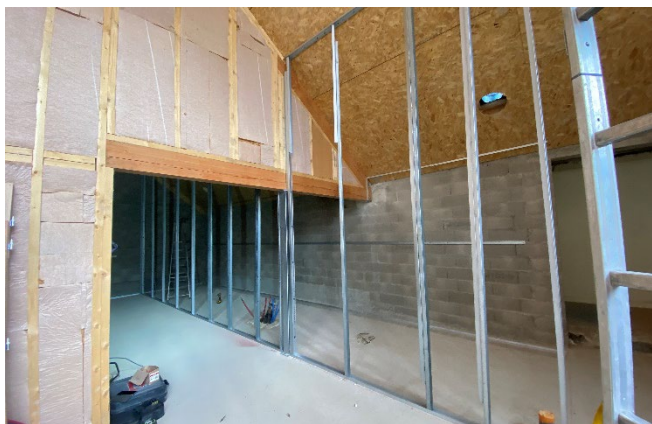


*Le four de l'ancienne boulangerie
comme sorti de nulle part*

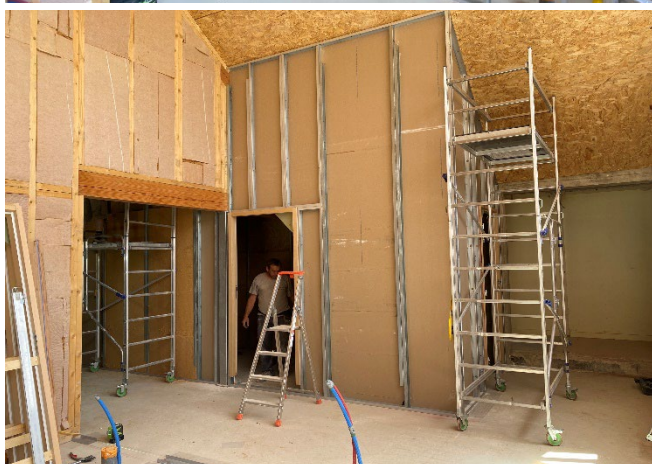


*Les matériaux de la démolition ont servi au
remblai du futur parking à côté du terrain de
sports et du parc matériel à côté du hangar*

Retour en images sur l'avancée des travaux **TRANCHE FERME : Extension de l'école**

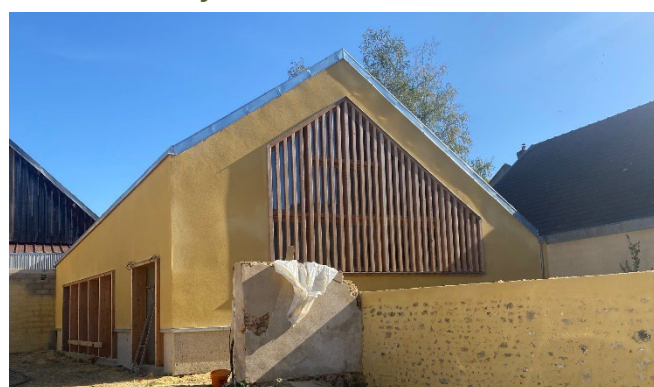


Pose de l'isolant extérieur puis enduit grillagé

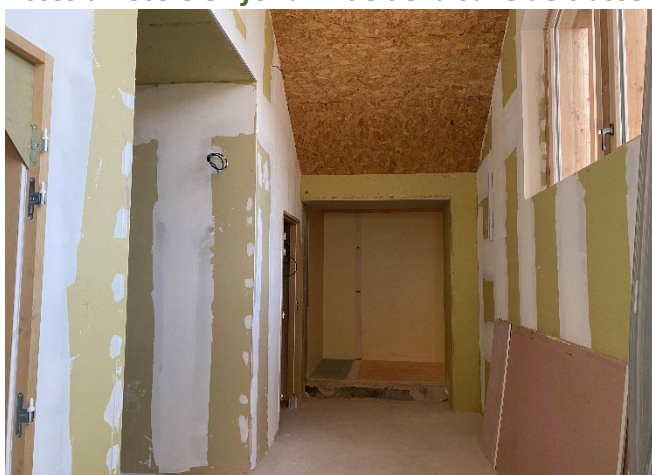


Et ravalement final

*Pose des rails, isolants et placo pour cloisonnage
Accès à l'école en fond - Vue de la salle de classe*



Ravalement sur les murs voisins



TRAVAUX DE VOIRIE

Nous avons réalisé des travaux de voirie :

- Chemin de St Marc
- Chemin du Ponceau
- Rue des Remparts
- Chemin des Chataigners
- RD 20 vers La Borde à la Gousse
- RD 20 vers Bourbuisson
- Bourbuisson vers la poste aux Anes
- Grange Pourrain vers Les Bordes
- Luxembourg

Le montant des travaux s'élève à 100 404 € TTC.



POMPES FUNÈBRES - FUNÉRARIUM
MARBRERIE - ARTICLES FUNÉRAIRES

PFV GUERIN
GESSERAND - CHICANNE
☎ 02 38 97 31 62

Magasin: 37, rue du Mail
Funérarium: ZI - 14, rue de l'Industrie
45320 Courtenay
contact@pompes-funebres-guerin.fr



ÉCHOS DE LA MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 07 JUIN 2022

Présents :

M. BOTIN Marc, Maire, Mme NEUGNOT Marie-Nicole, MM. PIERRET Jean-Claude, GAMBIER Benoît adjoints, MM. VASSARD Jean-Luc, SOETE Alain, LAMIRAUX Simon, PINCHON Roger, PERRAUT Marc, Mmes BERTOLDO Claire-Marie, PERROTEZ Chantal, JARDIN Marie-Joseph.

Procurations : M. DUFLOS Alexandre a donné pouvoir à M. PIERRET Jean-Claude, Mme BERTHOT Stéphanie a donné pouvoir à Mme JARDIN Marie-Joseph, M. JACQUET Julien a donné pouvoir à Mme NEUGNOT Marie-Nicole.

Secrétaire de séance : Mme NEUGNOT Marie-Nicole.

ORDRE DU JOUR

Attribution du marché « TRAVAUX DE VOIRIE – Programme 2022 »

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le mercredi 1^{er} juin 2022 à 15 heures afin de procéder au choix de la meilleure offre concernant les travaux de voirie à programmer sur l'année.

Le conseil municipal, conformément à la décision de la commission a décidé d'attribuer les travaux à :

- Entreprise COLAS, 48 chemin des Ruelles à APOIGNY (89380), sa proposition d'un montant de 83 669.75 € Hors taxes étant la meilleure au regard des critères de sélection.

Décisions modificatives au budget – Travaux de voirie

Au vu des travaux de voirie annoncés, il y a lieu de prendre les décisions modifications suivantes :

En fonctionnement :

- Chapitre 011 Compte 615231 - 8 740.08 €
- Compte 023 Virt à la section Investissement....8 740.08 €

En investissement :

-Compte 021 Virt de la Section fonctionnement ...8 740.08€
-Chapitre 21 compte 2152..... - 11 771.62 €
-Chapitre 21 Compte 2151..... + 20 511.70 €

Avenants au marché « Revitalisation du centre bourg de Dixmont » pour travaux supplémentaires

Le conseil municipal accepte les avenants n° 1 et 2 du lot 9 Carrelage sol et mur (entreprise NAGLA) ci-après à l'unanimité et charge le maire de préparer les nouveaux ordres de service.

Travaux en moins-value tranche ferme – École

- Chape pour plancher chauffant finition quartz –
116.36 m²..... 3 956.24 €
- Finition quartz 116.36 m²2 094.48 €
Total HT - 6 050.72 €
Soit Total TTC - 7 260.86 €

Travaux en plus-value sur la tranche ferme – École

- Réalisation d'une chape liquide pour plancher chauffant
116.36 m²..... 3 374.44 €
- Fourniture et pose d'un revêtement linoléum y compris
râgrage P3 et la réalisation des joints de soudure -
116.36 m²..... 4 072.60 €
Total HT + 7 447.04 €
Soit Total TT + 8 936.45 €

Le conseil municipal accepte l'avenant n° 1/2022 du lot 7 Doublages - cloisons - plafonds (entreprise MARTIN) ci-après à l'unanimité et charge le maire de préparer le nouvel ordre de service.

Travaux en plus-value sur la tranche ferme – Local praticien + logement

- Habillage mur demi-stil bat 13 haute dureté hydrofuge et isolant nat 45 mm cage escalier..... 2 805.84 €
- Habillage mur plaque de plâtre 13 mm 2 925.44 €
Total H.T. + 5 731.28 €
SOIT Total TTC + 6 877.53 €

Le conseil municipal accepte l'avenant n° 2/2022 du lot 1 Gros œuvre (Entreprise MICHEL) ci-après à l'unanimité et charge le maire de préparer le nouvel ordre de service.

Travaux en plus-value sur la tranche conditionnelle 1 :

- Étude de structure, ouvrage de maçonnerie, constat d'huissier, étude de géomètre
Total H.T. 34 461.00 €
SOIT Total TTC + 41 353.20 €

Le conseil municipal accepte l'avenant n° 3/2022 du lot 4 Couverture, Tuiles (Entreprise CHEMOLLE) ci-après à l'unanimité et charge le maire de préparer le nouvel ordre de service.

Travaux en plus-value sur la tranche ferme – Local praticien + logement

- Réfection de l'arétier 1 812.16 €
- Création d'une descente d'eaux pluviales pour le local
poubelle..... 215.00 €
Total H.T. + 2 027.16 €
SOIT Total TTC + 2 432.59 €

QUESTIONS DIVERSES

Mme NEUGNOT informe l'assemblée que le P.L.I.E (Plan local pour l'Insertion et l'Emploi) organise une réunion d'informations pour les demandeurs d'emploi de la commune le 30 juin prochain à 9 Heures à la salle des fêtes.

Le maire, Marc BOTIN

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de la commune

ÉCHOS DE LA MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 02 AOÛT 2022

Présents :

M. BOTIN Marc, Mme NEUGNOT Marie-Nicole, MM. PIERRET Jean-Claude, GAMBIER Benoît adjoints, MM. VASSARD Jean-Luc, SOETE Alain, LAMIRAUX Simon, DUFLOS Alexandre, PINCHON Roger, PERRAUT Marc, Mmes BERTOLDO Claire-Marie, M. JACQUET Julien, Mmes PERROTEZ Chantal et JARDIN Marie-Joseph.

Procurations : Mme BERTHOT Stéphanie a donné pouvoir à Mme JARDIN Marie-Joseph.

Secrétaire de séance : Mme PERROTEZ Chantal.

ORDRE DU JOUR

Décisions modificatives au budget

Il y a lieu de prendre deux décisions modificatives au budget :

- Approvisionner le compte 673 pour valider l'annulation des achats de concession de Mr et Mme PREVOST, suivant délibération prise le 24 mai 2022.

En fonctionnement Dépenses :

- Chapitre 011 – Compte 673

Annulation de titres.....+ 300.00 €

- Chapitre 011 – Compte 60632..... - 300.00 €

- Approvisionner l'opération 049 Achat de matériels, pour l'achat imprévu d'une débroussailleuse :

- En fonctionnement :

Chapitre 011 compte 60632..... - 750.00 €

Compte 023 virement à la section Invest.....750.00 €

- En investissement :

Compte 021 virement de la Section fonct.....750.00 €

Chapitre 21 compte 2158.....+ 750.00 €

Signature du contrat « pacte territoire » avec le département de l'Yonne et la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Le Conseil départemental de l'Yonne a informé les communes et les EPCI de son engagement en faveur de l'attractivité et du développement du territoire. Il souhaite se lancer dans une politique ambitieuse d'accompagnement (ingénierie) et d'aide financière aux territoires afin de les soutenir dans la réalisation de leurs projets d'investissement.

Pour répondre à ces objectifs, le Conseil Départemental met en place un nouveau contrat qui doit être adopté par les assemblées délibérantes des contractants (communes et EPCI). Le plan de soutien mis en place comprend une enveloppe financière totale de 32 millions d'euros (à titre indicatif) sur la période 2022-2027 qui sera mise en œuvre avec une programmation annualisée.

Révisé tous les ans par avenant, ce « pacte-territoires » se décline en deux nouveaux dispositifs départementaux dotés respectivement de 10 et 22 millions d'euros :

- Villages de l'Yonne + pour le soutien aux projets de toutes les communes de l'Yonne, hors Sens et Auxerre. Ce sont des projets à rayonnement local ou communal pouvant obtenir jusqu'à 80 000€.

- Ambitions pour l'Yonne pour le soutien aux projets des intercommunalités et des communes. Ce sont des projets qui participent à l'attractivité globale du territoire en matière de tourisme, résidentialisation, culture, sport, aménagements urbains, accueil de nouvelles populations. Le montant plancher du projet est fixé à 200 001 €, sans plafond. Le taux de subvention maximum sera de 30% plafonné à 500 000 €.

Un 3e fond « Ambition + », mobilisant une enveloppe globale de 4 millions d'euros viendra conforter les projets les plus structurants portés dans le cadre du dispositif Ambitions pour l'Yonne et qui entreront dans les politiques prioritaires du Département.

Il est à noter que chaque demandeur ne peut prétendre qu'à une seule subvention annuelle par dispositif sauf dérogation exceptionnelle accordée par l'assemblée délibérante du Département et/ou par le Comité local de suivi.

La gouvernance sera assurée par un Comité local de suivi, présidé par le Conseil Départemental, chargé de l'animation et de la mise en œuvre du dispositif. Il se réunira une fois par an à minima et les membres du comité seront les maires du territoire ainsi que le président de l'intercommunalité.

Afin de mener à bien les orientations stratégiques du Projet de territoire définies lors de l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), la Communauté d'Agglomération et ses communes membres proposent donc de contracter avec Département de l'Yonne. Ainsi, les projets avancés dans ce cadre pourront être soumis et vraisemblablement soutenus grâce aux nouveaux dispositifs du "Pacte Territoires" sur la période 2022-2027.

ÉCHOS DE LA MAIRIE

Le Conseil municipal

APPROUVE les termes du contrat de territoire ci-annexé ;
AUTORISE le Maire à signer le contrat de territoire ci-annexé et les avenants au contrat à venir ;
AUTORISE le Maire, ou son représentant en cas d'absence, à représenter la commune au sein du comité local de suivi ;

Adhésion à la convention de groupement de la commande avec la CAGS

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, au titre du développement de ses relations et des coopérations territoriales avec ses communes membres, entend ouvrir à groupement de commande certains marchés de prestations, de travaux ou de fournitures. Ceci afin de mutualiser les coûts d'ingénierie territoriale et les besoins communs à l'échelle de l'agglomération.

Le Conseil municipal

APPROUVE l'adhésion de la commune de Dixmont au groupement de commande en vue de la passation du marché relatif aux parties 1 et 2.
AUTORISE le Maire à signer la convention de groupement de commande à intervenir ainsi que toute pièce s'y rapportant, notamment les pièces relatives au dit groupement et au marché en découlant.

1/ PARTIE POUR LE GROUPEMENT MAINTENANCE INSTALLATIONS DE SECURITE

Il en est ainsi de la sollicitation de l'Agglomération de constituer un groupement de commande dédié aux prestations de maintenance des installations de sécurité dans les Etablissements Recevant du Public (ERP), via un marché à prix mixtes intégrant une part de prestations préventives (montant forfaitaire sur la base de l'inventaire de chaque collectivité) et une part de prestations correctives (montant unitaire sur la base d'un bordereau des prix unitaires des prestations proposées).

2/ PARTIE POUR LE GROUPEMENT PRESTATIONS JURIDIQUES :

Parmi les besoins recensés auprès des communes, les prestations de nature juridique apparaissent comme un sujet essentiel auprès de nos communes. Rédactions d'actes (délibérations, contrats, actes administratifs), expertise juridique sur des dossiers particuliers, conseils et accompagnement en matière contentieuse notamment. Aussi, il est proposé de recourir, par la voie du groupement de commande, à un marché public multi tributaire à bons de commande nous permettant de solliciter les services d'avocats spécialisés en tant que de besoin sur différents lots, en fonction de l'intérêt de la commune :

LOT 1 : ASSISTANCE JURIDIQUE

Assistance juridique sur des problématiques ponctuelles touchant les domaines d'intervention des collectivités territoriales (par téléphone ou courriels)
Aide à la rédaction d'actes administratifs (délibérations, arrêtés, conventions, actes authentiques pris en la forme administrative)

LOT 2 : GESTION DU DOMAINE PUBLIC ET DROIT PUBLIC IMMOBILIER

Assistance et expertise juridique (production de notes juridiques, aides à la décision)
Conseil de la collectivité durant les phases précontentieuses ou contentieuses.

LOT 3 : FONCTION PUBLIQUE

Assistance et expertise juridique (production de notes juridiques, aides à la décision)
Conseil de la collectivité durant les phases précontentieuses ou contentieuses.

LOT 4 : ACHAT ET COMMANDE PUBLIQUE

Assistance et expertise juridique (production de notes juridiques, aides à la décision)
Conseil de la collectivité durant les phases précontentieuses ou contentieuses.

LOT 5 : DROIT PUBLIC ECONOMIQUE, COMMERCIAL ET DROIT DES AFFAIRES/SOCIETES

Assistance et expertise juridique (production de notes juridiques, aides à la décision)
Conseil de la collectivité durant les phases précontentieuses ou contentieuses.

Signature convention financière avec le SDEY

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention proposée par le SDEY ayant pour objet de définir les conditions d'études de la dissimulation rue de la mairie réalisées par le SDEY sur la commune. (Dissimulation des câbles électriques sous terre).
Le conseil municipal décide à l'unanimité de prendre une décision modificative pour approvisionner le compte d'imputation :

En fonctionnement :

- Chapitre 011 Compte 60633..... - 2962.71€
- Cpte 023 Virt section invest.....2962.71 €

En investissement :

- Compte 021 Virt de la Section fonct.....2 962.71 €
- Chapitre 204 - compte 2041582..... + 2 962.71 €

ÉCHOS DE LA MAIRIE

QUESTIONS DIVERSES

Cession chemin rural

Un administré souhaite acquérir une partie du chemin rural de Vaulevriar dans le hameau du même nom, longeant les parcelles E 159, ZM 49 et 50, séparant son habitation du pré lui appartenant. Celui-ci n'est que très rarement utilisé et la commune ne l'entretient pas.

Les riverains ont tous déposés au dossier, un courrier manuscrit justifiant leur accord.

L'acheteur s'engage à régler les frais attenants à cette transaction.

Après consultation du dossier, le conseil municipal donne un avis favorable de principe à l'unanimité sur cette proposition et charge le maire de faire les démarches nécessaires à la procédure de désaffectation du chemin rural. Il autorise le maire à désigner par arrêté un commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique.

Au vu de l'inflation des prix du matériel informatique, une nouvelle étude sera lancée pour l'éventuel achat d'un ordinateur pour la bibliothèque municipale.

Le maire informe le conseil municipal de la demande de la LPO (Ligne de Protection des Oiseaux) et C.P.N (Connaitre et Protéger la Nature) pour la mise en place d'un nichoir de chouette Effraie dans le clocher de l'Eglise. Les éventuelles installations pour protéger l'Eglise contre les pigeons seront respectées et les chouettes n'auront pas accès à l'intérieur du clocher.

Une fois le nichoir installé, si la chouette décide d'investir les lieux, il y aura possibilité d'organiser des animations avec l'école sur le sujet.

Le conseil municipal donne son avis favorable pour l'installation du nichoir, la prise en charge étant de 80.00 €, il autorise le maire à signer la convention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30, le maire donne la parole au public présent.

Le maire, Marc BOTIN

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de la commune



BN
Plomberie

- Chauffage
- Ramonage
- Sanitaire
- Salle de bain

89500 DIXMONT

☎ 06 20 40 98 66 ✉ bnplomberie89@gmail.com



PEINTURE - DECORATION -
REVETEMENTS SOLS & MURS -
RAVALEMENT - VITRERIE - POSE
PARQUET MASSIF & FLOTTANT -
PONCAGE ET VITRIFICATION DE
PARQUET - AMENAGEMENT -
CLOISON- ISOLATION - PLAFOND
TENDU - FERMETURE PVC & ALU

☎ : 03 86 96 02 93

☎ : 06 59 86 41 84

89500 LES BORDES

sarl.droin@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE



Bibliothèque Municipale de Dixmont

Depuis la rentrée de septembre, les horaires de la bibliothèque sont :

Le mardi de 16h à 19h

Les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9h à 12h

Et depuis cette date des rendez-vous réguliers sont en place :

Le Club de couture se réunit à la bibliothèque afin de créer des supports d'animation. Que vous sachiez coudre, tricoter ou crocheter vous êtes les bienvenus, même débutants. Nous partageons un bon moment autour de la création de supports tissus afin de s'en servir lors de lectures aux enfants.



BIBLIOTHÈQUE

Les séances ont lieu aux mêmes heures que les heures d'ouverture de la bibliothèque :

Le mardi de 16h à 19h

Les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9h à 12h.



Pour les enfants, un rendez-vous mensuel est fixé :

Le 1^{er} samedi du mois à 10h30 : séance de RACONTINES... des histoires des chansons pour les enfants de plus de 3 ans. Voici les dates des prochaines séances :

Le samedi 5 novembre

Le samedi 3 décembre

Venez partager un moment d'écoute avec votre enfant.

Le 3^{ème} samedi du mois à 10h30 : séance de bébé lecteurs... des histoires, du patouillage de livres, des comptines, le tout dans une ambiance calme et douillette. Un vrai moment d'échange avec votre bébé. Pour les enfants de 0 à 3 ans.

Voici les dates des prochaines séances :

Samedi 19 novembre

Samedi 17 décembre



Petit rappel : La bibliothèque est accessible gratuitement à tous, l'inscription nécessite juste un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

L'inscription vous donne droit à l'emprunt de 8 livres sur une durée de 6 semaines.

Bibliothèque.dixmont@gmail.com

03.86.96.02.13.

 <https://www.facebook.com/BibliothequeMunicipaleDixmont>

SYNDICAT GENDARMERIE

L'inauguration des nouveaux logements et des locaux de service restructurés de la brigade de gendarmerie de Villeneuve sur Yonne a eu lieu le samedi 2 juillet 2022 à 10 heures. Initiée par le syndicat intercommunal de la gendarmerie et le colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Yonne, cette cérémonie, présidée par le sous-préfet, s'est déroulée en présence du député de la circonscription, d'élus de l'arrondissement et des présidents de diverses associations proches de la gendarmerie.

Lors de sa prise de parole, le président du syndicat intercommunal de la gendarmerie a souligné que ces nouvelles infrastructures devenaient impératives à plusieurs titres :

D'une part elles procurent aux gendarmes de meilleures conditions de vie et de travail, d'autre part elles permettent de meilleures conditions d'accueil pour le public, l'ensemble ne pouvant que générer un service rendu à la population plus efficace encore.

Le déroulement des travaux ainsi que leur financement ont été évoqués. Ce projet de construction a vu le jour en 2015 et s'est concrétisé par un acte d'engagement entre le syndicat intercommunal de la gendarmerie et le cabinet d'architectes Lenoir à Nogent sur Seine, pour un coût prévisionnel de 1 560 000 €. Après toutes les formalités relatives aux marchés publics, une liste d'entreprises a été retenue et le montant total du marché a été réévalué à 1 932 000 €.

Les travaux ont démarré en janvier 2020 pour une durée prévisionnelle estimée à 16 mois. C'était sans compter sur les difficultés rencontrées qui ont entraîné un retard de 7 mois pour la partie locaux de service, les logements ayant pu être réceptionnés le 16 novembre 2021.

Concernant le coût final de l'investissement budgétaire consenti par le syndicat, celui-ci s'élève à 2 286 616 €. Le financement a été assuré par deux emprunts pour un montant total de 1 995 000 €, un autofinancement et par une subvention « état-gendarmerie » de 141 192 €.

Pour clore et pour votre information, le syndicat intercommunal est propriétaire des infrastructures de la brigade de gendarmerie et à ce titre, a en charge leur maintien en bon état et est décisionnaire pour toutes les questions d'extension ou de constructions nouvelles comme ce fut le cas. Le loyer annuel versé par la gendarmerie pour leur occupation et les participations financières des communes, calculées au prorata du nombre d'habitants, contribuent à l'équilibre de son budget.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Commission sécurité routière.

Poursuivant notre politique d'amélioration de la sécurité routière, des panneaux STOP ont été implantés à la Grande Hâte :

Le premier, rue du Rû Bignon, au niveau de l'intersection avec le Chemin des Bourbons,
le second, rue des Grands Champs au niveau de l'intersection avec la rue de la Grande Fontaine.



Cette décision a été prise à l'unanimité par la commission Sécurité Routière dans le but d'amener certains automobilistes à réduire leur vitesse à cet endroit pouvant être considéré comme accidentogène mais aussi pour garantir la sécurité des riverains.

Il est rappelé que selon le code de la route, tout conducteur d'un véhicule, quel qu'il soit, est tenu de marquer **l'arrêt absolu** lorsqu'il rencontre un panneau STOP. Tout contrevenant à cette règle est passible d'une amende de 4^{ème} classe d'un montant de 135 € et d'un retrait de 4 points sur son permis de conduire.



JARDINERIE *Kallenkoot*

• HORTICULTEUR • FLEURISTE • PÉPINIÈRE

**34 FAUBOURG SAINT-NICOLAS
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
TÉL. : 03 86 87 11 62**

contact@jardinerie-kallenkoot.fr

HORAIRE D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 19h

Le samedi NON-STOP 9h - 19h

Le dimanche : 9h30 à 12h30

INFORMATIONS

LE RÔLE DE CHACUN

► LE MAIRE

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

► LES RÉSIDENTS

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

► LA GENDARMERIE

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

À RETENIR

- Engagement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.
- Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- Renversement du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.

CONTACTEZ VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

23 Avenue de la République
34490 Murviel-lès-Béziers

Tél : 04 67 37 83 99

mail : cob.murviel-les-beziers@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Conception graphique : 2015-1260 / Sirpa Gendarmerie © MDL PHARTARD
SDG 15-36025-2-500

POUR UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE



PARTICIPATION CITOYENNE

GENDARMERIE NATIONALE

LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET SOLIDAIRE

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

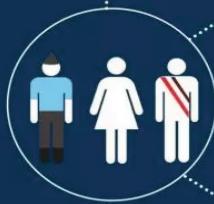
Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection,...).

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE



IDENTIFIER

Recenser les quartiers concernés



ENTRETIENIR LE LIEN

Procéder à des bilans réguliers



SUSCITER L'ADHÉSION

Organiser une réunion publique



FAIRE SAVOIR

Communiquer (presse, tv) et proposer l'installation d'une signalétique dissuasive



RENFORCER LA VIGILANCE

Sur signalement, provoquer l'intervention de la gendarmerie

RECETTE

GÂTEAU AUX NOIX DE CYRIL LIGNAC



MATÉRIEL

Moule couronne Demarle ou autre moule d'environ 24 cm de diamètre

INGRÉDIENTS

100 g de beurre mou
120 g de cerneaux de noix
3 œufs
125 g de farine
1 sachet de levure chimique
1 sachet de sucre vanillé
110 g de sucre en poudre

PRÉPARATION

Préchauffer votre four à 180°C (Th. 6).

Sortir le beurre du réfrigérateur afin qu'il soit plus facile à malaxer

Concasser grossièrement les cerneaux de noix.

Mélanger tous les ingrédients, à l'exception des noix.

Lorsque la pâte est bien lissée, ajouter les noix.

Verser cette pâte dans un moule et enfourner pour 40 minutes à 180°C (Th. 6).

Sortir du moule, laisser refroidir puis démouler.

BONNE DÉGUSTATION



vision plus devient



DU 10 OCTOBRE
AU 1^{ER} NOVEMBRE 2022

Du 10/10/2022 au 01/11/2022, pour l'achat d'un équipement optique complet (monture + 2 verres correcteurs) ou d'une monture solaire seule, bénéficiez de -30% de réduction immédiate sur votre monture optique ou solaire. Monture à choisir parmi les modèles disponibles en magasin. Remise effectuée en caisse sur le prix de vente TTC affiché de la monture choisie. Offre valable une fois, sans le magasin émetteur de l'offre. Offre non valable sur les équipements équipés, en tout ou partie (monture et/ou verres), d'un produit bénéficiant d'un tarif spécial au titre du forfait 100% santé Classe A. Non cumulable avec l'offre zéro paire ou tout autre forfait, promotion ou avantage en cours. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui constituent des produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE. Consultez un professionnel de santé spécialisé. Août 2022. KGS RCS Versailles 421 390 188. Change.

BESOIN D'UNE AIDE ADAPTÉE POUR TROUVER UN EMPLOI ?



UN RÉFÉRENT PLIE
EST LÀ POUR VOUS

UNE PERMANENCE EXISTE
PRÈS DE CHEZ VOUS



Cofinancé par le Fonds
social européen dans le
cadre de la réponse de
l'Union à la pandémie de
COVID-19

Cofinancé par
l'Union
européenne

À VILLENEUVE- SUR-YONNE

RDC, 9 AVENUE DES
SABLES ROUGES
89500 VILLENEUVE S/ YONNE

LES JEUDIS
8H30-12H30 / 13H30-17H30

LES VENDREDIS
8H30-11H30

INFOS, NOUS CONTACTER




PEIPS - 6 RUE HENRI SANGLIER 89100 SENS - 03 86 83 20 62 - WWW.PEIPS-SENS.COM



Lionel CHALONS

MAÇONNERIE - ISOLATION COUVERTURE - CARRELAGE

 Route de villeneuve sur yonne
89500 LES BORDES

03 86 87 08 36
06 14 28 49 67

neut

depuis 1923

Le spécialiste de l'orthopédie



**Orthoprothésistes
Podo - orthésistes**

Agréés sécurité sociale
et mutuelles

orthèses
prothèses
corsets de traitement
matériel médical
ceintures lombaires
semelles correctrices
chaussures de confort
bas de contention
chaussures thérapeutiques
chaussures orthopédiques

ST-DENIS-LES-SENS 89100
3 impasse Saint Vincent


 **03 86 64 94 23**

AUXERRE 89000
37 rue Paul BERT

 **03 25 76 71 74**

ST-ANDRE-LES-VERGERS 10120
159 avenue d'Echenilly

PARIS 75002
9 rue Léopold Bellan

 **01 42 33 83 46**

1. Les applications « Agend et vous » et « Ma Sécurité »

a. Lancement de l'application Ma Sécurité

Les services proposés par l'application Ma Sécurité offrent une réponse instantanée et personnalisée. En effet, un tchat disponible 24h/24 et 7j/7 permet de communiquer de manière instantanée avec la gendarmerie ou le commissariat de police le plus proche de chez soi. Votre interlocuteur répond à vos questions, vous accompagne et vous guide vers la solution la mieux adaptée.

Ma Sécurité s'adresse au grand public et complète l'offre habituelle de la gendarmerie et de la police. L'interface de l'application présente quatre onglets : Accueil ; Actualités ; Conseils et Numéros utiles. Sur ces pages, diverses fonctionnalités sont proposées :

- Appels d'urgence ;
- Signalement ;
- Démarches administratives ;
- Actualités locales et/ou thématiques ;
- Fiches conseils de sécurité ou de prévention sur les thématiques qui vous intéressent (habitation, famille, sécurité routière, numérique, harcèlement, violences sexuelles et sexistes...).

Pour faciliter les démarches avec les commissariats et gendarmeries locales, une cartographie des points d'accueil est présente. Elle regroupe les coordonnées et horaires d'ouverture et offre la possibilité de prendre rendez-vous directement depuis l'application.

On peut aussi être informé par des notifications des actualités locales concernant la sécurité sur les communes de son choix.

L'application Ma Sécurité est à télécharger gratuitement sur les magasins d'applications habituels (Google Store et Apple Store).

b. Agend et vous

Dans le cadre de la police de sécurité du quotidien et du renforcement de la fonction contact au sein de la gendarmerie nationale, **un service de prise de rendez-vous en ligne est mis en place.**

Partant du constat que le contact numérique prend une place de plus en plus prégnante dans les relations entre les usagers et les services publics, la gendarmerie a souhaité mettre en place **un service en ligne de prise de rendez-vous ouvert 24 heures/24, 7 J/7.** Ce service a pour objectif de mieux orienter l'utilisateur dans le nuage des téléservices existants mais également de faciliter son accueil au sein des unités territoriales par une prise en compte anticipée et personnalisée.

Accessible depuis n'importe quel terminal connecté à Internet, la plateforme de prise de rendez-vous est disponible depuis le portail <https://service-public.fr>, qui réunit déjà un nombre important de démarches administratives que les citoyens connaissent bien.

Sur l'annuaire de la plateforme, chaque unité de gendarmerie fait l'objet d'une page dédiée, contenant ses données de contact et un accès vers le service de prise rendez-vous en ligne. Au travers de cette plateforme, toute personne bénéficiant d'un compte **FranceConnect** pourra ainsi solliciter un rendez-vous auprès de la gendarmerie de son choix.

Dans un premier temps, quelques questions sont posées à l'utilisateur afin de l'orienter correctement en fonction de sa situation. À l'issue de cette première étape, plusieurs

options sont proposées à l'utilisateur : prendre un rendez-vous, composer le 17/112 ou se rendre à la brigade de gendarmerie la plus proche, accéder à un téléservice lui permettant de traiter sa demande ou encore contacter un opérateur de la brigade numérique de la gendarmerie.

Plusieurs motifs de prise de rendez-vous en ligne sont ainsi proposés aux utilisateurs :

- effectuer des démarches administratives (opération tranquillité vacances, tranquillité commerces, abandon d'arme à l'État, procuration),
- signaler des faits,
- déposer une plainte (dans certains cas seulement),
- signaler une personne radicalisée.

Pour mieux préparer le rendez-vous en brigade, un courriel de confirmation est envoyé à l'utilisateur avec l'ensemble des pièces justificatives à apporter lors de l'entretien. Un courriel de rappel est également adressé 24 heures avant le rendez-vous. En cas d'empêchement, le rendez-vous pourra être annulé par l'utilisateur directement sur Internet, jusqu'au dernier moment.

Le jour du rendez-vous, l'utilisateur sera pris en charge immédiatement par le gendarme désigné, qui aura pris connaissance de son dossier en effectuant un appel téléphonique préalable auprès du demandeur.

2. Des dispositifs de prévention à promouvoir de la gendarmerie et de la police nationale

a. Opération tranquillité seniors (OTS) :

Cette opération mise en place par le Ministère de l'Intérieur depuis le 1er juillet 2010, profite à toutes les personnes âgées qui peuvent se sentir vulnérables (comme par exemple dans le cadre du plan "canicule") ou menacées quand elles sont victimes de cambriolages ou d'escroqueries. Ce dispositif global est spécifiquement dédié à la préservation de la tranquillité des seniors.

Les actions de proximité du dispositif OTS :

Établir des contacts réguliers et préalables entre services en charge de la sécurité et services aux contacts des personnes âgées. Tout fait suspect ou toute situation d'isolement marquée pourront ainsi éveiller l'attention des forces de l'ordre avant que la situation n'empire et devienne difficile à gérer;

Établir des contacts individualisés entre les services de police ou de gendarmerie et les personnes âgées les plus exposées (recensées dans le cadre du plan canicule ou personnes volontaires s'étant fait recenser) ;

Organiser le passage de patrouilles des forces de l'ordre auprès des domiciles de ces personnes lorsque des circonstances particulières le justifient comme la multiplication d'agressions ou de cambriolages ou le signalement de la présence d'escrocs dans un quartier;

Systématiser la prise de plainte au domicile des personnes âgées.

Toutes les personnes âgées peuvent s'inscrire à cette opération. Il suffit de contacter la gendarmerie ou le commissariat la / le plus proche de chez eux et y prendre rendez-vous par téléphone ou via les applications « Ma sécurité » ou « Agend et vous ».

En zone gendarmerie, le formulaire suivant est disponible, il doit être complété et transmis à la brigade la plus proche <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/nos-conseils/pour-les-particuliers/pour-les-seniors/operation-tranquillite-seniors>

La protection des aînés nécessite la mobilisation de tous !

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE : **15 SAMU** **18 ou 112 POMPIERS** **17 POLICE**
Gendarmerie Villeneuve sur Yonne **03 86 87 11 17**

DÉFIBRILLATEUR : RAPPEL : Avant de prévenir une des personnes citées ci-dessous ;

APPELER le 15 et donner les informations suivantes :

Je suis M. Mme. Mlle..... j'habite au n°...de la rue...lieudit...ou le bourg à Dixmont, mon numéro de téléphone est le..., je suis en présence d'une personne inconsciente, qui ne ventile pas, qui ne respire pas (en ACR) : Arrêt Cardio Respiratoire.

MAIRIE 7 rue de la Mairie **03 86 96 02 13**

Fabien COULAUD 7 rue de l'église **03 86 96 01 63**

ASSISTANTE SOCIALE : Centre d'Action Médico-social de Sens urbain

Conseil Général de l'Yonne : 26 rue Carnot 89106 Sens **03 86 83 67 00**

CONCILIATEUR : UNIQUEMENT sur rendez-vous, Mr ARCHENAUULT et Mme QUENTIN

auprès du Tribunal d'Instance de SENS, permanence à la mairie de Villeneuve sur Yonne **03.86.87.62.00**

SOS FEMMES BATTUES : **3919**

ENFANCE MALTRAITÉE : **0 800 054 141 ou 119**

CONTACT FOURNISSEURS D'ÉNERGIE : **0 800 112 212**

EDF: **0 810 333 089**

EN CAS DE TEMPÊTE: Signalez tout incident anormal à Enedis **03.86.48.51.11**

Service de dépannage **0 811 010 212 +(89142)**

SM FOURRIÈRE DU SENONAI : Hameau Les Cholets 89100 NAILLY **03 86 97 09 92**

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat **06 08 27 05 56**

Gendarmerie de Villeneuve sur Yonne **03 86 87 11 17**

ADIL : (Agence Départementale d'Information sur le Logement) **03 86 72 16 16**

58 bd Vauban 89000 AUXERRE Site internet : www.adil.org/89

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE : (Villeneuve sur Yonne) **03 86 96 56 46**

Résidence la Chapelle Saint Jean 21 rue des salles e-mail : asso.am89@wanadoo.fr

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE en MILIEU RURAL (ADMR) **03 86 64 30 66**

3 Rue du Puits de Vau 89100 GRON e-mail : mdsgron@fed89.admr.org

INFIRMIERS : M. Fabien COULAUD/ Mme Sabine JAGET à DIXMONT **03 86 66 05 49**

Rédaction et mise en page effectuées par nos soins

Contact : Mairie de Dixmont

7 rue de la mairie

89500 DIXMONT

E-mail : mairiedixmont@orange.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

Dépôt légal à la parution

Impression : Barré Imprimerie

7 rue des Fontaines

89100 COLLEMIERS



Tél: 03 86 65 93 01

Fax: 03 86 65 95 15

INFOS SERVICES

MAIRE ET ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Sur rendez-vous à la mairie : 03.86.96.02.13
Numéro du Conseil en cas d'urgence :

M. Le Maire, M. Botin : 06.19.97.58.88
1re Adjointe, Mme. Neugnot : 03.86.96.08.71
2e Adjoint, M. Pierret : 06.78.43.42.47
3e Adjoint, M. Gambier : 06.52.91.14.64

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Contactez la mairie au : **03.86.96.02.13**

TARIFS

- Résidents de la commune :
du lundi au dimanche
140 € par période de 24h
60 € par journée supplémentaire
- Résidents hors commune :
du lundi au dimanche
200 € par période de 24h
75 € par journée supplémentaire

Une journée de location de 9h à 9h le lendemain
Capacité d'accueil de 100 personnes
La consommation électrique sera facturée

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Pour toutes demandes relatives :

Direction de l'Eau : Facturation, relevés d'index,
branchements, fuites
Tel standard + astreintes 24h/24 : **03.86.65.21.51**
E-mail : eau@grand-senonais.fr

Direction de l'Assainissement :
Branchements d'eaux, SPANC ...
Tel standard : **03.86.86.46.98**
Astreintes 24h/24 : **03.86.65.21.51**

ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHÈTERIES

Pour tous renseignements, prenez contact avec
les ambassadeurs du tri :

Tel : **03.58.45.10.23**

Port : **06.84.12.49.13**

E-mail : ambassadeursdutri@grand-senonais.fr

Jours des collectes sélectives et ordures ménagères :
Collecte sélective (jaune)
les mardis des semaines paires à partir de 14h
Collecte des ordures ménagères (bordeaux)
les jeudis à partir de 5h

Villeneuve-sur-Yonne : **03.86.83.28.57**
Cerisiers : **03.86.88.58.51**
Sens (ZI Vauguillettes) : **03.86.95.30.93**
Sens (ZI Sablons) : **03.86.65.63.24**

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi et mardi de 14h30 à 18h
Mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30
Jeudi de 14h30 à 19h
Vendredi de 9h30 à 13h
Les 1er et 3e samedis du mois de 9h00 à 12h00

Tél. : **03.86.96.02.13** Fax : 03.86.96.00.19
Email : mairiedixmont@orange.fr
Site internet : www.dixmont-yonne.fr

AGENCE POSTALE

Du Lundi au Jeudi de 14h30 à 17h30
Les 1er et 3ème samedis du mois de 9h30 à 11h30
Tél. : **03.86.96.03.81**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture de la bibliothèque:

Mardi de 16h à 19h
1er et 3ème samedi du mois de 9h à 12h

Tél : **03.86.96.02.13**
E-mail : bibliotheque.dixmont@gmail.com
Facebook : [BibliothequeMunicipaleDixmont](https://www.facebook.com/BibliothequeMunicipaleDixmont)

VIE PAROISSIALE

16 rue du Puits d'Amour
89500 VILLENEUVE / YONNE
Tél. : **03.58.15.60.02**

Permanences d'accueil :
Mardi et Vendredi de 10h à 12h
Jeudi de 10h à 12h

Prêtre Romain TAVERNIER :
Rdv par téléphone
Tél : **06.49.95.78.63**

ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

ECOLE MATERNELLE DIXMONT **03.86.96.02.15**
ECOLE PRIMAIRE LES BORDES **03.86.96.06.78**
SIVOS DIXMONT-LES BORDES
Secrétariat : Mairie LES BORDES **03.86.96.03.75**
E-mail : sivos.dixmont-lesbordes@orange.fr

ASSISTANTES MATERNELLES ET M.A.M.

Assistants maternelles :
GRENOT Véronique : 8 rue du Gumery Tel :
03.86.96.08.20

La M.A.M :
La Maison d'Assistants Maternelles de Dixmont
Ouverte tous les jours de la semaine de 7h à 18h30
Tél. : **03.86.83.34.04**
E-mail : mam.en.othe@gmail.com



AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto

PRESTATIONS

- VIDANGE
- FREINAGE
- PNEUMATIQUES
- AMORTISSEURS
- ECHAPPEMENT
- PARE-BRISE
- CARROSSERIE
- PEINTURE
- CLIMATISATION
- DIAGNOSTIC
- PARALLELISME
- DISTRIBUTION
- RESTAURATION VH
- VENTES VEHICULES
- SERVICE CARTE GRISE

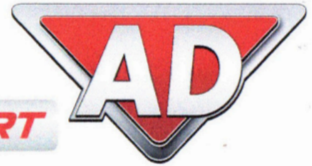
Votre garantie constructeur est préservée !



**Restauration
de véhicules anciens**



**GARAGE ALARY
EXPERT**



**RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PARE-BRISE**

**ACHAT - VENTE
VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS**



Thierry
Gérant



Cathy
Secrétaire



Nicolas
Technicien



Thierry
Technicien



Jean-Christophe
Mécanicien



Anthony
Carrossier
Peintre



Enzo
Carrossier
Peintre



Alexis
Apprenti
Vendeur



Baptiste
Apprenti
Mécanicien



Tristan
Apprenti
Carrossier



Angelino
Apprenti
Mécanicien

AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto

51 avenue de la Gare - 89510 Véron
Tél : 03 86 97 42 29 - E-mail : contact@garagealary.com



© Yves Soutaballe

Établissement Yonne
48 chemin des Ruelles
89380 Appoigny
Tél. : 03 86 53 59 50
yonne@colas.com

#CE QUI NOUS RELIE

Nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets : travaux routiers, VRD, assainissement, eau potable, travaux particuliers...

COLAS

www.colas.com

WE OPEN THE WAY

Fraîcheur
Saveurs - Tradition
Qualité



Pizz'a fab



Rue du Commerce
89500 VILLENEUVE/YONNE

Lundi - Mardi
Jeudi - Samedi :
18h - 21h30 et +

Mercredi
et Vendredi :
11h - 13h30
18h - 21h30

Pizz'a Fab

Pizzas
à emporter

03 86 83 19 66

PAIEMENT
CB OU ESPÈCE
UNIQUEMENT

Retrouvez-nous
près de chez vous !



Lundi
17h30 - 21h

Mercredi
17h30 - 21h

DIXMONT
Rue d'Eichtal

VERLIN
Place de l'Eglise

Mardi
17h30 - 21h

Jeudi
17h30 - 21h

GRON
Grande-Rue

ETIGNY
Grande-Rue

07 71 81 39 62

Votre professionnelle
de l'électricité

Dépannage - Rénovation - Neuf
Mise en conformité - Motorisation de portail
Particulier - Industriel

**PASCAL
VASSARD** SARL



Les Brûleries
89500 DIXMONT

Tél. 03 86 96 05 55
Port. 06 73 67 46 51